CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

○ **une organisation** **Nom de l'organisation:** _____

ou

◉ **un individu** **Nom:** Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

Sujet : Fiscalité du secteur des affaires et réglementation

* **Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.**

S'occuper du fardeau fiscal provenant des taxes sur la masse salariale. Plus précisément, renouveler le crédit pour l'embauche visant les petites entreprises aussi longtemps que les taux de cotisation à l'assurance-emploi continueront d'augmenter et aucune augmentation obligatoire des taux de cotisation au RPC.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$100 millions-499.9 millions

3 ans

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Le crédit pour l'embauche ne provient pas d'une taxation additionnelle ou de restrictions budgétaires imposées à des programmes existants. Pour les PME qui ont payé moins de 15 000 $ en cotisations d'assurance-emploi en 2012, une partie de ces cotisations sera retournée à l'entreprise si le montant total des cotisations a augmenté pendant l'année. Ce système est déjà en place et fonctionne bien pour les petites entreprises, puisqu'il est simple sur le plan administratif et largement accessible. Le compte du RPC est autofinancé et ne nécessite pas de fonds additionnels du gouvernement.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Les plus petites PME sont les plus touchées par l'augmentation des cotisations sociales comme l'AE et le RPC. Ce sont les entreprises sur lesquelles nous comptons pour faire croître notre économie, mais l'augmentation de ces cotisations sociales découragera bon nombre d'entre elles d'embaucher des travailleurs et amortira la croissance économique. Le crédit d'AE pour l'embauche, pour sa part, minimise l'incidence de l'augmentation des taux d'AE pour les plus petites entreprises. Les coûts associés au RPC sont déjà importants pour les petites entreprises, en particulier les travailleurs autonomes.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Les cotisations sociales sont le type de taxe le plus nuisible, puisqu'elles s'additionnent aux frais liés à l'embauche d'employés. La hausse prévue des taux d'AE en 2010 et au cours des années ultérieures aurait considérablement ralenti la reprise économique au Canada. Le crédit est bénéfique pour toutes les PME, cependant, il est particulièrement important pour les PME qui souhaitent accroître leurs activités. Il en va de même pour toute augmentation obligatoire du RPC. Il existe beaucoup de façons volontaires d'économiser pour la retraite, comme les REER et les RPAC – beaucoup de petites entreprises ne peuvent pas se permettre une augmentation obligatoire des impôts.

Sujet : Fiscalité du secteur des affaires et réglementation

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Mettre en oeuvre un plan visant à réduire le taux d'imposition fédéral pour les petites entreprises à 9 % sur plusieurs années.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$1 milliard ou plus

4 ans

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Cette recommandation représente une réduction des revenus à court terme pour stimuler la croissance à long terme et rendre le Canada encore plus attrayant pour lancer et exploiter une entreprise. Comme cela entraînerait probablement une plus grande activité commerciale, la perte de revenus du gouvernement serait sans doute comblée avec le temps. La réduction du taux pour les petites entreprises s'échelonnerait sur plusieurs années afin de permettre au Conseil du Trésor de s'adapter.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

La réduction des impôts est bénéfique non seulement pour les petites entreprises, mais aussi pour les employés qui y travaillent et leurs clients et fournisseurs plus ou moins importants. Le fait de garder le taux d'imposition des petites entreprises le plus bas possible permet aux entreprises de réinvestir dans leur collectivité. Un sondage de 2007 réalisé auprès des membres de la FCEI indiquait que si leurs impôts étaient réduits, ils investiraient dans du nouvel équipement (66 %), augmenteraient le salaire des employés (53 %), réduiraient leur dette (53 %) et engageraient du personnel supplémentaire (39 %).

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Le taux d'imposition des petites entreprises prend en considération le fait que les PME, comparativement aux grandes entreprises, sont désavantagées quant aux coûts associés à l'entreprise et à son exploitation. Toutefois, nous avons constaté une érosion de la valeur du taux pour les PME par rapport au taux général, qui est passé de 28 % à 15 %. De plus, le taux pour les petites entreprises commence à être récupéré pour les PME dont les immobilisations s'élèvent à 10 millions de dollars et est complètement éliminé lorsque leurs immobilisations s'élèvent à 15 millions de dollars. Ce seuil n'a pas changé en plus de 20 ans et il devrait être augmenté à 50 millions de dollars, comme pour le programme de RS&DE.

Sujet : Budget fédéral et service public

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Continuer d'apporter des changements aux régimes de retraite du secteur public, y compris en convertissant le régime de pension à prestations déterminées des nouveaux travailleurs embauchés en régime de retraite à cotisation déterminée.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$1 milliard ou plus

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Adopter des modifications plus que nécessaires pour les régimes de retraite du secteur public afin de les rendre plus durables et justes favoriserait ce qui suit :

- économies massives pour le gouvernement
- réduction des dettes futures
- minimisation du risque que représentent les possibles augmentations des impôts ou la diminution des dépenses dans les secteurs de programme clés.

Les régimes de retraite du secteur public coûtent cher au gouvernement et aux contribuables et avec une population vieillissante vivant plus longtemps, ces coûts ne peuvent qu'augmenter.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Le contribuable serait le principal bénéficiaire d'une réduction des obligations en matière de pension. Toutefois, nous avons vu d'autres pays et États américains réduire les prestations pour les retraités ou les personnes sur le point de prendre leur retraite en raison de difficultés économiques alors en nous attaquant au problème maintenant, cette mesure sera aussi profitable pour les futurs travailleurs du secteur public qui pourront croire que leurs régimes de retraite sont sécurisés. La diminution des obligations en matière de retraite du gouvernement sera bénéfique pour les finances gouvernementales, les contribuables et les petites entreprises à court et à long terme.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Les régimes de retraite du secteur public ont été créés dans un contexte démographique différent du contexte actuel et ils sont désormais insoutenables compte tenu de l'espérance de vie actuelle et des versements prévus. Le gouvernement a réalisé un travail important dans ce domaine, mais il faut en faire plus : pour les nouveaux employés embauchés, il faut convertir le régime de pension à prestations déterminées en régime de retraite à cotisation déterminée (ou un modèle à risque partagé) et éliminer la retraite anticipée pour tous les employés actuels du gouvernement (pas seulement les nouveaux employés) comme ce fut le cas dans le cadre du plan visant à faire passer l'âge de la SV de 65 à 67 ans. De plus, la prestation de raccordement des travailleurs du secteur public qui prennent leur retraite avant 65 ans est terriblement injuste.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

Les recommandations de la FCEI sont fondées sur des sondages constants effectués auprès de nos 109 000 entreprises membres, oeuvrant dans tous les secteurs et toutes les régions du pays. Notre objectif est de soutenir la politique publique en fournissant des données crédibles sur l'opinion des propriétaires de PME relativement à un large éventail de sujets. Le Baromètre des affaires de la FCEI, une mesure de l'optimisme des petites entreprises, n'a commencé que récemment à remonter après de nombreux mois de déclin, peut-être dû en partie aux craintes concernant l'orientation de bon nombre d'initiatives du gouvernement. Les trois recommandations susmentionnées font partie des demandes les plus frappantes des petites entreprises, mais il y en a beaucoup d'autres.

Cartes de crédit : La récente décision du Tribunal de la concurrence concernant une cause relative à Visa et MasterCard a mis en évidence le fait que le gouvernement devrait utiliser des méthodes de réglementation pour restreindre le pouvoir exercé par ces deux géants de l'industrie. La FCEI a longtemps plaidé pour les frais supplémentaires et l'élimination de la règle imposant l'obligation d'accepter toutes les cartes. Beaucoup d'autres questions doivent être abordées, y compris les paiements mobiles.

Bureaucratie : Le gouvernement ne peut perdre le rythme en ce qui a trait à ses travaux sur la réduction de la bureaucratie. La règle du un pour un est remarquable, mais le gouvernement doit produire des rapports publics sur le fardeau total, tout légiférer et utiliser d'autres mesures de façon à ce que le processus demeure permanent. En outre, l'établissement et la communication de solides normes de service seraient des moyens efficaces de montrer au public que ces travaux ont une incidence directe sur leur expérience avec le gouvernement. Nous avons été désappointés par l'absence de progrès sur ce dossier en 2013.

Pénurie de main-d'oeuvre qualifiée : Le gouvernement lui-même a affirmé qu'il y a des lacunes au niveau des compétences au Canada. La FCEI recommande l'augmentation de la disponibilité des programmes et de leur accessibilité afin de réduire le problème de pénurie de main-d'oeuvre, y compris la subvention canadienne pour l'emploi, le Programme des travailleurs étrangers temporaires et le crédit d'impôt pour la formation en apprentissage, et de mesurer l'efficacité de ceux-ci et d'autres programmes existants. Des milliards de dollars sont dépensés chaque année pour la formation et le perfectionnement de la main-d'oeuvre; le gouvernement doit se concentrer sur les programmes qui offrent des avantages importants et confirmés aux travailleurs canadiens. Plus précisément, la subvention canadienne pour l'emploi pourrait aider à régler la pénurie de travailleurs qualifiés, mais nous devons en savoir plus sur son fonctionnement. Le Programme des travailleurs étrangers temporaires a été une bouée de sauvetage pour les entreprises qui en avaient besoin, mais les récents changements apportés le rendront probablement plus difficile d'accès. Le crédit d'impôt pour la formation en apprentissage est un bon outil, mais il faut le tenir à jour pour prendre en compte les réalités actuelles en matière d'emploi.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.